

Vol. 4, N°16, pp. 217– 222, DECEMBRE 2025

Copy©right 2024 / licensed under CC BY 4.0

Author(s) retain the copyright of this article

ISSN : 1987-1465

DOI : <https://doi.org/10.62197/VLIQ9671>

Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI, Zenodo

Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com

Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des
Lettres, des Sciences
Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA*

L'EDUCATION A LA CRISE CLIMATIQUE : ENJEUX ETHIQUES ET PERSPECTIVES DE RESILIENCE.

TCHINZOUNBÉ Bruno, Université de N'Djaména (Tchad), E.mail : tchinz.br@gmail.com

ALNDINGANGAR Dimngar, Université de Moundou (Tchad), E.mail : alngardimngar72@gmail.com

DJASRABE Bondo, Université de Moundou (Tchad), E.mail : bondodjasrabe@gmail.com

Résumé: Cet article, « L'éducation à la crise climatique : enjeux éthiques et perspectives de résilience » traite l'adoption d'attitude de lutte contre la dégénérescence de la biosphère. Mais en quoi consisterais cette éducation? Quelles sont les conditions et possibilités de l'efficacité de cette éducation, au regard de l'ampleur et de la complexité de la crise? L'objectif ici est de montrer qu'une l'éducation intégrée en la matière serait le socle d'une éthique face aux défis climatiques. Dans une méthode d'analyse critique, nous explorons d'abord les fondements philosophiques de l'éducation environnementale. Ce qui nous permet, conséquemment, d'examiner ses enjeux éthiques et entrevoir finalement les perspectives de résilience. Il en résulte que les naturalismes antiques sont ceux d'adaptation ou de domination. Mais, auréolé par ses exploits techniques, le modernisme se révèle être destructeur de la nature, aux conséquences incommensurables. Nonobstant, avec la création des organisations spécialisées et les mouvements écologistes, des initiatives éparses de sauvetage de la planète sont prises, mais sans résultat probant. À l'aune de ce catastrophisme climatique, seule l'éducation environnementale intégrée peut prendre le mal par la racine en vue d'une résilience conséquente

Mots clés : Changements climatiques, éducation, éthique environnementale, nature, résiliences.

Abstract : This article, "Education for the Climate Crisis: Ethical Issues and Prospects for Resilience," addresses the adoption of attitudes to combat the degeneration of the biosphere. But what would this education entail? What are the conditions and possibilities for its effectiveness, given the scale and complexity of the crisis? The aim here is to demonstrate that integrated education on this subject would form the basis of an ethical approach to climate challenges. Using a critical analysis method, we first explore the philosophical foundations of environmental education. This allows us, consequently, to examine its ethical implications and ultimately glimpse the prospects for resilience. As a result, ancient naturalisms were those of adaptation or domination. But, glorified by its technological achievements, modernism reveals itself to be destructive to nature, with immeasurable consequences. Nevertheless, with the creation of specialized organizations and environmental movements, scattered initiatives to save the planet are undertaken, but without conclusive results. In the face of this climate catastrophism, only integrated environmental education can address the root causes of the problem in order to achieve significant resilience.

Key words: Climate change, education, environmental ethics, nature, resilience.

INTRODUCTION

La crise climatique représente aujourd'hui l'un des plus grands défis planétaires. Elle ne se limite pas à une simple série de perturbations météorologiques et ne se présente pas seulement comme une problématique environnementale ou technoscientifique. Par son ampleur, sa complexité, sa capacité de transformation de la nature et des sociétés humaines, elle constitue un problème éthique et existentielle. À cet égard, l'éducation apparaît comme un levier essentiel pour favoriser la compréhension des enjeux planétaires, encourager des comportements responsables et préparer à la résilience. En sus, l'éthique environnementale elle interroge en profondeur les fondements éthiques, culturels et éducatifs de nos modes de vie. C'est ce qui justifie le thème « L'éducation à la crise climatique: enjeux éthiques et perspectives de résilience ». Nous en entendons examiner les **enjeux éthiques** et les **perspectives philosophiques de la résilience** dans l'éducation à la crise climatique. Au fait, en quoi consiste cette éducation ? Comment peut-elle aider au changement des comportements face à la dégradation du climat ? Nous adoptons une méthode d'analyse critique diachronique et factuelle qui consiste à retracer l'évolution des principales conceptions sur le climat pour en relever leur portée sur l'éducation les résultats probants. Pour arriver nous, nous explorons d'abord les fondements philosophiques de l'éducation environnementale, puis nous examinerons ses enjeux éthiques pour, enfin, en envisager les perspectives d'une éducation transformatrice, protectrice et de résilience.

1. Fondements philosophiques de l'éducation environnementale

À partir du moment où les premières réflexions philosophiques mettaient la nature au centre de leurs préoccupations, on peut considérer que l'éthique environnementale trouve ses racines dans les conceptions cosmologiques des penseurs antiques. En effet, la nature est un objet d'investigation de la philosophie depuis l'époque des présocratiques. Mais progressivement, les penseurs ont théorisé la nature avec des conceptions variées. Nous examinons ici les différentes conceptions de la nature, de l'Antiquité à l'époque contemporaine afin de mettre en lumière l'évolution des représentations philosophiques. Nous montrons en particulier de quelle manière la philosophie institue un lien étroit entre morale et nature, posant ainsi les fondements d'une éthique de la nature qui sert de support théorique à l'éthique environnementale.

1.1. Le naturalisme antique

La question de la nature a été toujours au centre de la réflexion philosophique. En effet, les penseurs présocratiques sont les premiers dans la tradition philosophique occidentale à formuler une philosophie de la nature qui interroge l'origine des choses. La préoccupation commune des philosophes présocratiques naturalistes était la cosmologie au sens de la constitution et le fonctionnement de la nature. À partir des principes divers, ils proposent une vision générale du monde.

Appelés aussi philosophes de la nature sensible (physiologues), ces penseurs se sont détachés des discours mythologiques et religieux pour donner une explication rationnelle de la création

de l'univers. Ce mouvement philosophique s'est développé entre les VII^{ème} et VI^{ème} siècles avant Jésus Christ à travers les écoles de Milet, d'Elée et bien d'autres. Ces premiers philosophes dits présocratiques proposent des récits de formation et de fonctionnement de la nature. Les uns postulaient la régénérescence par la lutte des contraire et le mobilisme fonctionnel : « Ce qui est contraire est utile et c'est de ce qui est en lutte que naît la plus belle harmonie ; tout se fait par discorde [...] Le combat est le père de toutes choses », (Héraclite,). De là découle la célèbre affirmation du changement continuellement universel: « Nul Homme ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve car, la seconde fois, ce n'est plus le même fleuve et ce n'est plus le même homme », (Héraclite, 119). Les autres prônent la fixité et postulent que l'Être est unique, increé et impérissable et que le mouvement et le changement sont illusoires : « La nécessité l'a enchaîné pour être universel et immobile ; son nom est Tout, tout ce que les mortels croient être en vérité et qu'ils font naître et périr, être et ne pas être, changer de lieu, muer de couleur », (Parménide, 2011, VIII 43). Ils tentent donc d'expliquer la façon dont elle s'est formée en recourant non aux personnages surnaturels des mythes, mais au jeu des éléments naturels (eau, air, terre feu).

Il faut, malgré l'impression première que peut donner la transmission de leurs doctrines, imaginer les efforts qui ont conduits ces théoriciens de la nature à remplacer par des mécanismes naturels les récits expliquant les phénomènes matériels et les destins humains. Pour eux, la nature est un cadre de vie en dehors de laquelle aucune poursuite de vie n'est possible. Cette conception était marquée par le respect, la vénération et la protection de la nature, car ces naturalistes étaient déjà conscients des dégâts que pouvait engendrer la destruction de la nature. Cette réflexion cosmologique constitue le fondement de la philosophie de la nature devenue aujourd'hui l'éthique environnementale. Ainsi, comme le souligne Alndingangar (2022, p. 5) : « en revisitant cette philosophie antique de la nature, nous pourrions en tirer les principes éthiques fondamentaux de référence pouvant servir à recadrer les dérives du postmodernisme ».

Même si l'idée de nature a disparu progressivement à l'époque socratique laissant place à une philosophie anthropologique et à un idéalisme, respectivement chez Socrate et chez Platon, elle refait surface avec Aristote. Il associe tout d'abord celle-ci à la vie humaine proprement dite. Pour lui, la nature ne peut se limiter à un ensemble de mécanismes physiques, mais elle est organisée selon un certain ordre. Il rejette la théorie mécanique développée par les atomistes et va plutôt s'intéresser aux causes de l'univers. Dans la philosophie aristotélicienne, la nature est l'occasion d'une réflexion plus large sur l'implication des hommes dans la Cité. Aristote conçoit, en effet, la Cité comme le lieu de la vie naturelle. Il établit ainsi le caractère naturel du lien politique : la participation des citoyens aux affaires publiques est l'expression même de l'ordre de la Nature.

La philosophie post-socratique est marquée par les formes de sagesse qui ont pour but de permettre à l'homme de vivre heureux sans aucun trouble. Ainsi, la référence à la nature connaît une nouvelle évolution. Car la plupart de ces sagesse prônent une vie harmonieuse avec la nature pour atteindre le bonheur ou la tranquillité de l'âme ou « ataraxie ». Ces sagesse sont développées par l'épicurisme et le stoïcisme.

Epicure conçoit dans le prolongement de Démocrite, une philosophie matérialiste de la nature. Selon lui, toute réalité, qu'elle soit terrestre ou céleste, est composée d'atomes et de vide. La

sagesse, qui doit procurer le bonheur selon Epicure, est subordonnée à la connaissance de la nature. Dans le même sillage, le stoïcisme développe une physique qui conçoit la terre comme le centre de l'univers au sein duquel se manifeste la raison humaine. C'est ainsi que les stoïciens conseillent de vivre en harmonie avec la nature, car vivre en harmonie avec la nature, conduit à la paix de l'âme (ataraxie). Pour eux, la nature est soumise à un ordre universel, invariable, à un destin interchangeable. C'est pourquoi la liberté «consiste à comprendre et à accepter le destin dicté par la nature.

À partir des XI^{ème} et XII^{ème} siècles, l'émergence de la philosophie scolastique, qui ouvre la voie à l'enrichissement intellectuel de la « renaissance médiévale », transforme progressivement la conception de la nature. Cette période favorise un retour progressif aux idées naturalistes empruntées à la sagesse antique. Elle permet de réimaginer la nature comme un foyer d'harmonie universelle. Selon Nay (2008), « bien que la pensée du Bas Moyen-Âge demeure en grande partie sous l'influence de la doctrine ecclésiastique, la redécouverte des textes anciens participe à la diffusion d'idées nouvelles, modifiant peu à peu nos conceptions du monde vivant». Ce nouveau lien entre Dieu et la nature revêt une importance capitale car il associe la toute-puissance divine à la notion d'un cosmos bâti sur des fondements rationnels. La nature n'est plus complètement assimilée aux mystères divins ; elle est désormais appréhendée comme un ensemble de « lois ». En somme, les réflexions de cette époque visent à établir une harmonie entre foi et raison humaine, tout en redéfinissant une vision plus positive de la nature.

1.2. Les écologismes contemporains contre le modernisme destructeur

La pensée rationaliste moderne, animée par le désir de dominer la nature grâce aux pouvoirs des progrès technologiques, va bouleverser la tendance de la relation historique entre l'homme et la nature et définir un rapport d'un type nouveau. L'homme devient ainsi l'ennemi de la nature ou du moins comme « Maître et possesseur de la nature. » (Descartes, 1641, p. 192). Ce nouveau rapport est basé non sur le respect et la protection de la nature, mais sur la volonté de la dominer. Cette époque a vu surtout l'émergence des éthiques anthropocentriques. C'est ce qui a entraîné un manque de considération de la nature comme objet de la réflexion éthique.

Face à ce bouleversement profond du rapport entre l'homme et la nature provoqué par les puissances technologiques, des nouvelles tendances écologiques vont voir le jour. Ces courants environnementaux, vont de l'éthique à l'éducation environnementale. Ce sont entre autres l'éthique de la vertu appliquée à l'écologie, l'écocentrisme, l'écoféminisme, et à l'écologie profonde.

L'éthique environnementale vise à penser la nature en utilisant les outils conceptuels de l'éthique de la vertu. Cette approche s'oppose aux perspectives déontologiques et « conséquentialistes » en morale. Elle s'inspire de la philosophie d'Aristote telle qu'exposée dans *l'Éthique à Nicomaque* (Thomas E. 1983).

Dans cette vision, une perspective plus dynamique de la nature commence à émerger grâce à une des figures emblématiques de l'éthique environnementale, le célèbre philosophe et forestier américain Aldo Léopold, auteur d'un ouvrage posthume (*Almanach d'un Comté des Sables*, 1949) qui inaugure l'écocentrisme comme courant de pensée écologique. Bien que le terme d'écosystème soit encore peu connu de Léopold, il appelle pourtant à préserver activement des

« communautés biotiques », qui seront renommées plus tard (en 1992) la « biodiversité ». Léopold crée le concept de « communauté biotique » pour désigner « l'ensemble constitué par les êtres vivants, humains et non-humains, ainsi que leur environnement ». Contrairement au biocentrisme qui repose sur une éthique individuelle, l'écocentrisme est une éthique globale. La valeur n'est pas attribuée aux êtres séparés, mais à l'ensemble où les êtres sont interdépendants.

La vision de Léopold est désignée comme « Éthique de la terre ». Elle consiste selon Berthoud (2000, p. 12) à étendre « les frontières de la communauté pour inclure le sol, l'eau, les plantes et les animaux, ou, dans l'ensemble, la terre ». Elle est contemporaine de l'établissement de l'écologie comme science, qui nous enseigne l'interdépendance des êtres vivants. Léopold (1995, p. 283) fournit la définition suivante du juste pour arriver à l'idée de l'équilibre de la nature: « Une chose est juste lorsqu'elle vise à préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique. Elle est injuste lorsqu'elle tend à l'opposé ». Pour Léopold, l'Éthique de la terre se confond avec l'écologie. Catherine Larrère (2010) la décrit comme une « éthique évolutionniste », car elle se connecte à l'émergence des « comportements sociaux » identifiés par Darwin dans *La Filiation de l'homme* (2013). Léopold cherche, dans son ouvrage majeur, à éveiller les sentiments d'appartenance et de proximité des êtres humains avec la communauté biotique. Cette approche émotionnelle se situe, selon Callicott (1999), dans la continuité des éthiques de David Hume et Adam Smith.

En fin de compte, l'écocentrisme n'appartient pas aux éthiques déontologiques comme le biocentrisme qui se pense selon des normes universelles et des interdits, mais aux éthiques conséquentialistes. Pour Catherine Larrère (2010, p. 405), « L'écocentrisme considère comme critère moral significatif les effets sur la communauté biotique ». L'écologiste n'est pas celui qui ne touche pas à la nature, mais celui qui est conscient de son intervention et de ses impacts sur elle. Léopold (1995, p.97) déclare qu'« un écologiste est quelqu'un qui, avec humilité, réalise qu'à chaque coup de cognée, il signe sur la surface de la terre ».

Placer la nature au centre de la réflexion et au cœur de nos valeurs, tel est le changement que l'écologie profonde propose à la philosophie. Ainsi, l'écologie profonde constitue un mouvement qui soutient l'introduction de transformations radicales et un passage vers un nouveau paradigme dans la relation des sociétés à leurs environnements, en contraste avec le modèle dominant. Cette position éthique est également défendue par le philosophe allemand Hans Jonas qui appelle à mettre fin à la relation d'instrumentalisation de la nature et à reconstruire le lien social en intégrant des valeurs telles que la solidarité, l'équité, l'égalitarisme et la symbiose.

Le fondateur de l'écologie profonde, Arne Næss (1973), a été le premier à donner une expression philosophique à l'écologie. En revendiquant l'héritage de Spinoza, Næss définit l'écologie profonde par rapport à une écologie « superficielle » visant uniquement à la préservation des ressources pour le développement des pays riches. Elle critique l'écologie superficielle pour sa préoccupation exclusive sur la lutte contre la pollution et l'épuisement des ressources. L'écologie profonde estime que la compatibilité entre les motivations économiques et environnementales ainsi que l'utilisation de la technologie peuvent résoudre les problématiques environnementales.

Les défenseurs de l'écologie profonde encouragent l'adoption de mesures plus radicales. Arne Næss et d'autres penseurs, tout comme Hans Jonas, s'opposent à une écologie qu'ils considèrent comme anthropocentrique et utilitariste, et aux réformes qu'ils jugent insuffisantes, ponctuelles, et limitées à des solutions superficielles.

Aussi, au-delà des débats politiques et scientifiques sur la nature, il y a une forte mobilisation des acteurs de la société. Les mouvements pour la défense de l'environnement apparaissent au sein des organisations de la société civile. C'est le cas par exemple du mouvement écoféministe qui postule qu'il existe des similitudes et des causes communes entre les systèmes de domination des femmes par les hommes et les systèmes de surexploitation de la nature par les êtres humains (Taylor P., 1986), ce qui entraîne le dérèglement climatique et la destruction des écosystèmes. Par conséquent, l'écologie nécessiterait une redéfinition des relations entre les genres ainsi qu'entre les humains et la nature. Ainsi, le lien entre l'écologie et la libération des femmes est lié à la reprise en main de la démographie par celles-ci, ce qui implique la réappropriation de leur corps.

2. Enjeux actuels de l'éducation environnementale face à la crise climatique

Aujourd'hui les changements climatiques sont l'une des préoccupations majeures de l'humanité et constituent sans nul doute l'un des défis que l'éducation environnementale devra relever. Dans ce contexte, l'éducation devient un levier philosophique important et le moyen de prendre des décisions en connaissance de cause et d'entreprendre des actions responsables en vue de l'intégrité environnementale, de la viabilité économique et d'une société juste pour les générations présentes et à venir. Nous présentons d'abord l'état des lieux des changements climatiques et proposons ensuite les perspectives de résilience dans cette partie.

2.1. Etat des lieux de la crise climatique

Les changements climatiques représentent aujourd'hui un phénomène global d'une ampleur sans précédent à l'échelle mondiale. Selon le sixième rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC 2023), la température moyenne mondiale a augmenté de 1,1 °C à 1,3 °C par rapport à l'ère préindustrielle (1850-1900). Cette hausse des températures est principalement due aux émissions de gaz à effet de serre (GES) par les activités humaines, en particulier le CO₂, issu de la combustion des énergies fossiles. Ces données attestent que cette augmentation des températures a atteint son point culminant ces dernières décennies, faisant de notre siècle, particulièrement le plus chaud jamais enregistré et des phénomènes météorologiques extrêmes qui rappellent l'urgence climatique.

Les manifestations de ces phénomènes ont des conséquences multiples, elles sont la perte de la biodiversité, de la qualité de l'air, de la pollution de l'eau, de l'érosion du sol ou une même le bouleversement social.

L'une des conséquences les plus remarquables des changements climatiques est la disparition de la biodiversité biologique et constitue l'un des plus gros problèmes de notre planète. Aussi bien les espèces végétales comme animales souffrent des conséquences de dégradation de l'environnement due aux changements climatiques. Aujourd'hui, le constat est sans appel, la biodiversité est en chute libre. De nombreux animaux et plantes disparaissent, à un rythme

encore jamais égalé. Alndingar (2016, p. 197), fait remarquer que « Le réchauffement planétaire provoque la diminution drastique de la faune et de la flore, influe sur les écosystèmes en modifiant la biodiversité ». Selon le rapport intitulé *Planète vivante* publié par la Plateforme intergouvernementale scientifique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) en 2022, plus d'un million d'espèces végétales et animales des huit millions d'espèces de la planète sont menacées d'extinction. Au total, 75% de la surface terrestre du globe est sérieusement dégradée par les activités humaines dont 85% des zones humides (IPBES, 2022). Dans le même sens, les données de l'Union internationale pour la conservation de la nature mentionnent que plus de 40% des plantes sont aujourd'hui menacées d'extinction à plus longue échéance, parmi lesquelles 8% sont en danger critique. À partir du rapport de GIEC qui précise que 20-30% des espèces seront exposées à un risque accru des disparitions si la température augmente de 1,5 à 2,5°C. Si elle atteint 3,5°C, le pourcentage de disparition grimperait de 40-70%.

Les effets liés aux changements climatiques ont aussi des impacts négatifs sur l'air et sur les eaux. À ce niveau, les conséquences les plus visibles de ce phénomène sont la pollution de l'air et des eaux, la montée des températures à la surface et à l'intérieur des eaux, la régression voire même la disparition de certains lacs et cours d'eau tels que les fleuves. Selon l'ONU (2017)¹, l'eau et l'air sont deux systèmes liés qui subissent tous l'influence des changements climatiques. Entre 1971 et 2010, mentionne ce rapport de l'ONU (2017), les océans ont absorbé environ 93 % de toute la chaleur excédentaire contenue dans l'air, la mer et la terre réchauffés et dans la glace fondue. Dans les océans, ce sont non seulement les eaux de surface qui se réchauffent mais aussi les couches plus profondes. La hausse des températures pourrait avoir des conséquences sur la répartition géographique, la reproduction et l'abondance de bon nombre d'espèces marines. L'élévation du niveau des mers sera inégale d'une région à l'autre de la planète. Selon certains scénarios décrits par ce document de l'ONU (2017), les effets, positifs ou négatifs, des changements climatiques pourraient toucher jusqu'à 60 % de la biomasse actuelle des océans, ce qui perturberait de nombreux services rendus par les écosystèmes.

Sur le plan éthique et philosophique, ces constats soulèvent des préoccupations profondes : la justice climatique intergénérationnelle, la responsabilité morale des États et des individus, et les limites de l'anthropocentrisme. La crise climatique met au défi les catégories classiques de la philosophie morale et politique, notamment en ce qui concerne les notions de dette écologique, de vulnérabilité partagée et de solidarité planétaire.

2.2. Pour une éducation à la résilience climatique

Selon le GIEC, la résilience est la « capacité des systèmes sociaux, économiques et environnementaux à faire face à un événement, une tendance ou une perturbation dangereuse, en répondant ou en se réorganisant de manière à maintenir la capacité d'adaptation, d'apprentissage, et de transformation ». Ainsi, face à ce défi immense auquel est confrontée l'humanité, l'éducation environnementale est identifiée comme un outil important pour faire face

¹ L'ONU, Résumé technique de la première évaluation mondiale intégrée du milieu marin, du document publié en 2017 intitulé, « *Les effets que les changements climatiques et les modifications qu'ils entraînent dans l'atmosphère ont sur l'océan* ».

au réchauffement climatique. Elle constitue dans cette optique un outil de sensibilisation, d'information, d'éveil de conscience et d'instruction sur les enjeux écologiques et climatiques actuels. L'éducation environnementale pourra permettre ainsi de relever les défis mondiaux actuels et futurs et de bâtir des sociétés plus durables et plus résistantes. En effet, il nous semble que si la dégradation de la planète persiste malgré les efforts déployés, c'est avant tout en raison d'un manque de sensibilisation et de prise de conscience générale au sein des populations.

Dans cette vision, il est essentiel d'établir une philosophie ainsi qu'une éducation axée sur l'environnement pour favoriser une transition écologique et la résilience climatique. Bien que les décideurs et les organisations non gouvernementales aient initié, ces dernières années, une vaste campagne pour renforcer la résilience et assurer un développement durable, cette démarche doit être accompagnée par une éducation à la citoyenneté, axée sur la promotion de l'environnement.

Cette approche va au-delà d'un simple respect de l'environnement et invite à redéfinir la place des êtres humains et la manière dont nous appréhendons le développement de nos sociétés. L'éducation à l'environnement doit intégrer à la fois la compréhension des spécificités du monde non-humain et de ses mécanismes, ainsi qu'un apprentissage transformationnel son but étant de modifier les perspectives, les croyances et les comportements des individus ainsi que des institutions sociales. Pour Aldo Léopold (1949), « La tâche essentielle de l'éducation est d'enseigner à voir la terre comme une communauté à laquelle nous appartenons, plutôt que comme une simple ressource à exploiter ». La transition écologique doit être entreprise en toute conscience, par une évaluation des enjeux et une reconnaissance des choix nécessaires à opérer. Cela implique que chaque citoyen comprenne et s'approprie les défis liés au changement climatique, à la l'épuisement des ressources, à la préservation de la biodiversité, tout en œuvrant à établir un modèle économique et social qui renouvelle nos manières de consommer, de produire, d'habiter, de travailler et de vivre ensemble.

Pour atteindre cet objectif, les gouvernements doivent se doter d'un cadre stratégique qui aborde la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience, en plaçant l'éducation environnementale au cœur des systèmes éducatifs, depuis le primaire jusqu'au supérieur. Il est donc essentiel de considérer l'éducation à la résilience comme un pilier central du service public éducatif, au même titre que l'éducation à la citoyenneté. Concrètement, cette éducation vise à sensibiliser les citoyens à travers des moyens d'information, des campagnes de sensibilisation et des formations, afin de les aider à saisir et de s'adapter aux enjeux actuels liés à l'environnement et au climat. Elle consiste également à encourager le développement de compétences permettant de comprendre les limites des ressources naturelles ainsi que leur caractère épuisable, à favoriser l'engagement en faveur d'une gestion respectueuse des ressources naturelles et à appréhender les intérêts sociaux, économiques et écologiques en jeu.

3. Perspectives éthiques pour une éducation environnementale transformatrice

Dans un contexte de crise climatique, l'éducation environnementale doit aspirer à un changement radical des perceptions et inciter à une réévaluation des valeurs morales traditionnelles dominantes. Elle doit surtout stimuler à des actions s'intégrant dans une approche éthique en mesure de faire face à l'urgence et à la complexité de la situation. Cette approche

transformatrice de l'éducation environnementale s'articule autour d'une nouvelle définition de la relation entre l'être humain et la nature. Elle peut s'appuyer par exemple fortement sur les réflexions éthiques certains penseurs comme Hans Jonas, Aldo Leopold et Catherine Larrère.

Hans Jonas, dans *Le Principe responsabilité, une éthique pour la civilisation technique* (1979), établit les fondements d'une éthique pour l'ère de la technoscience, qui incluent les générations à venir et les êtres vivants non humains. Cette éthique de la responsabilité requiert une éducation apte à cultiver chez les individus la prise de conscience de leur pouvoir technologique et de ses effets dévastateurs. Il écrit : « Agis de telle sorte que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre » (Hans, 1992, p. 30). Ce nouvel impératif éthique énoncé par le philosophe allemand est un appel à la responsabilité envers les générations futures, car pour lui, si la génération actuelle a hérité d'un monde habitable, il n'y a aucune raison pour qu'elle puisse compromettre l'existence des générations futures. Donc il faut une éthique qui transforme nos comportements et aller au-delà des simples considérations anthropocentriques.

Dans cette perspective, Aldo Leopold propose aussi une autre dimension éthique cruciale pour une éducation environnementale transformatrice. Dans *Almanach d'un Comté de sables* (1949), il présente le concept de « L'éthique de la terre », selon lequel l'être humain doit être perçu comme un membre parmi tant d'autres de la communauté biotique. Pour Leopold, « Une chose est juste lorsqu'elle tend à préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique. Elle est injuste lorsqu'elle tend autrement » (Leopold, 1949, p. 224). Cette vision appelle à une éducation qui déplace l'humain, en le replaçant dans des relations écologiques équilibrées. Une telle attitude ouvre le chemin vers une conscience écologique profonde, où le respect envers la vie sous toutes ses formes (humaine, animale, végétale), ne provient pas d'une obligation abstraite, mais d'un sentiment d'appartenance et de solidarité au sein de l'écosystème.

Catherine Larrère, pour sa part, approfondit ces réflexions en mettant en avant la nécessité d'éduquer à l'incertitude et à la complexité dans le contexte de l'éthique environnementale. Dans *Les philosophies de l'environnement*, elle promeut une approche pragmatiste prenant en considération les incertitudes scientifiques, les conflits de valeurs, ainsi que la diversité des cultures environnementales. Larrère souligne que l'éthique environnementale ne se limite pas à une seule interprétation, mais se développe à travers un dialogue collectif et l'interaction des expériences. Elle indique que « la transformation des comportements passe par la transformation des imaginaires, et celle-ci ne peut se faire que par l'éducation » (Larrère, 1997, p. 132). L'éducation à l'environnement doit alors inclure les aspects éthiques du dialogue, du pluralisme et de la réflexivité, en préparant des citoyens aptes à considérer l'ambivalence des situations et à délibérer face à l'incertitude.

Une éducation environnementale transformatrice doit par conséquent être éthique : elle implique une révision des objectifs éducatifs, en les liant à la prudence écologique et à l'engagement démocratique. Elle ne cherche pas uniquement à éduquer, informer ou sensibiliser les individus, mais aussi à former des sujets capables de jugement moral, de solidarité intergénérationnelle et d'engagement écologique. En cela, elle constitue une réponse philosophique essentielle à la crise climatique contemporaine.

Conclusion

Face à l'ampleur et à la complexité de la crise climatique, l'éducation ne peut se restreindre à une simple transmission de savoirs scientifiques ou à des impératifs comportementaux. Elle doit être réévaluée en tenant compte des questions éthiques fondamentales que pose notre rapport avec la nature, l'avenir, les générations futures, et la justice sociale. Dans cette optique, éduquer face à la crise climatique nécessite de favoriser une pensée critique, une aptitude à agir de manière responsable, et une sensibilité éthique apte à se confronter à l'indifférence ou au fatalisme.

Au-delà d'un simple instrument d'ajustement, l'éducation peut se transformer en un moyen de résilience tant individuelle que collective, en aidant à former des individus capables à réfléchir sur l'incertitude, à interroger les paradigmes dominants de développement, et à concevoir d'autres façons de vivre dans le monde. Cette perspective philosophique incite à envisager l'éducation comme un domaine de changement, à l'intersection de la réflexion, des sentiments et de l'initiative.

Dès lors, relever les défis de la crise climatique nécessite non seulement des politiques publiques audacieuses, mais aussi une transformation de nos systèmes éducatifs, axée sur une éthique du devoir, de la responsabilité partagée, de la solidarité et de la justice intergénérationnelle. C'est à ce prix qu'une réelle culture de la résilience pourra apparaître, capable d'accompagner les sociétés humaines dans la transition écologique à venir.

Références bibliographiques

ALDO Léopold, 1995, *Almanach d'un Comté des sables*, Paris, Aubier.

ALNDINGANGAR Dimngar, - 2022, « Le pythagorisme, une éthique pour le postmodernisme », *Annales de l'Université de Moundou*, Série A-FLASH Vol.9(2), aflash-revue-mdou.org, p- ISSN 2304-1056/e-ISSN 2707-6830 1, pp.111-130.

- 2016, *Enjeux éthiques des technosciences : une analyse de la perspective bioéthique chez Hans Jonas*, Thèse de Doctorat Ph/D en Philosophie, Université de Yaoundé I.

Aristote, - 1990, *Ethique à Nicomaque*, Traduction de J. Tricot, Paris, Vrin, 7^e Ed.

- 1991, *Politique*, Trad. J. Aubonnet, Paris, Belles Lettres.

Amaud Vellani, 2011, *Le Poème Parménide, Fragments II, VIII 43 à 47*, Paris, Edition Hermann ;

Babelio, Citations d'Héraclite d'Ephèse, 119, <https://www.babelio.com/auteur/-Heraclite-dephese/158066/citations>

BERTHOUD Gérard, 2000, *Limites de l'éthique et action politique*, Librairie Draz.

BIEHL Janet, 2011, « Ecoféminisme et écologie, un lien naturel ? Résurgence d'une idée reçue », dans *Le monde diplomatique*.

EAUBONNE Françoise, 1974, *Le féminisme ou la mort*, Paris Horay.

GARBA Ivonne, 2002, *L'écoféminisme : une éthique de la vie. Pour libérer la théologie. Variation autour de la pensée féministe d'Ivonne GARBA*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

GIEC (2023), *Sixième rapport d'évaluation, Résumé à l'intention des décideurs*. [En ligne], URL : <https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/>

HANS Jonas, - 1990, , *Le Principe Responsabilité*, Traduction de Jean Greisch, Paris, Cerf ;

- 1997, *Une Ethique pour la nature*, Traduction de Sylvie Courtine-Danemy, Paris Rivages ;

-1998, *Pour une éthique du futur*, Traduction de Philippe Ivernel et Sabine Cornille, Paris, Rivages Poches

JOHN Baird Caillot, 2010, *Éthique de la terre : Philosophie de l'écologie*, Marseille, Wildproject.

KANT Emmanuel, 1993, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Traduction de V. Delbos, Paris, PUF

KELLER Thomas, 1993, *Les verts allemands : un conservatisme alternatif*, Paris, L'Harmattan

LARRERE Catherine, - 1997, *Les Philosophies de l'environnement*, Paris, PUF.

- 2012, « Ecoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe » *Tracés*, N° 22, pp.105-121.

- 2011, « La question de l'écologie : ou la querelle des naturalisme », *Cahiers philosophiques*, N° 127, pp. 63-79.

NÆSS, Arne, 1973, « The shallow and the deep, long-range ecology movement. A summary », *Inquiry*, 16(1-4), p. 95-100.

Organisation des Nations Unies (ONU), 2017, *Les Effets que les Changements Climatiques et les Modifications qu'ils entraînent dans l'atmosphère ont sur l'océan*

Plateforme intergouvernementale scientifique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), 2022, *Rapport Planète vivante*, [en ligne], URL : <https://www.ofb.gouv.fr>, (consulté le 06 septembre 2023).

René DESCARTES, 1824, *Discours de la méthode*, Paris, Edition V. Cousin.

Saint AUGUSTIN, 1855, *La Cité de Dieu*, traduction de Émile Saisset, troisième édition, Paris Charpentier.

Saint THOMAS d'Aquin, 1984, *Somme théologique*, édition numérique, Paris, Bibliothèque de l'édition du Cerf.

SAUVÉ Lucie, 1997, *Pour une éducation relative à l'environnement: éléments de dessin pédagogique – Guide de développements professionnel à l'intention des éducateurs*, Montréal, Guérin.

TAYLOR Paul, 1986, *Respect for nature. A theory of Environmental Ethic*, Princeton University Press.

VANDANA Shiva et Mies M. ., 1995, *Ecoféminisme*, Paris, L'Harmattan.

,

